Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis 6211-04-004

### 1. Présentation:

Je me présente, mon nom est Jean-François Desjardins et je suis résidant de St-Émile.

Le projet Rabaska a fait couler beaucoup d'encre depuis plus de deux ans. Dès son départ, des gens l'ont contesté. De mon côté, peu importe ce qu'on pouvait en dire, j'ai toujours pensé qu'il fallait que ce projet soit présenté au BAPE. C'est ce qui se passe et j'en suis très heureux. Au point où j'ai décidé de présenter un mémoire.

# 2. Pourquoi je m'intéresse à ce projet, en quoi il influencera l'environnement et la qualité de vie :

Si je m'intéresse à ce projet, c'est que je me dis d'abord que d'avoir accès à plusieurs sources d'énergie devrait normalement faire en sorte qu'on va tous être gagnants parce que cela va nous coûter moins cher. Il y a aussi qu'on va être moins dépendant de l'Ouest canadien. Ensuite, des projets comme cela, on en voit pas souvent chez nous. Je considère qu'il est important de ne pas les balayer du revers de la main. Pour ce qui concerne l'environnement, je ne suis pas un expert, sauf que je commence à trouver que les groupes environnementaux commencent à prendre pas mal de place. Si cela continue, on n'en aura plus de projets chez nous. Je me dis que le BAPE va consulter des vrais experts pour éclaircir ce point. En ce qui regarde la qualité de vie, je pense que les entrées de taxes qu'on va avoir grâce au projet vont permettre à la municipalité d'améliorer les loisirs et toutes les installations qu'il faut.

# 3. Pourquoi le projet est acceptable dans le milieu :

Quand le mouvement pour le projet a fait sa conférence de presse, j'ai entendu le délégué syndical de la FTQ parler des jobs qui vont être créés. C'est cela que je trouve le plus important pour le milieu et qui fait que moi je le trouve acceptable ce projet là. Pour les autres choses, je sais que les différents ministères ont posé des questions au promoteur et qu'apparemment, les réponses du promoteur ont été correctes. Si c'est comme cela, moi le projet m'apparaît acceptable.

# 4. Pourquoi l'option proposée m'apparaît être celle qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu :

Je pense que des projets parfaits, il n'y en a pas. Ce que je comprends, c'est que l'étude d'impact environnemental que le promoteur a fait contient plusieurs milliers de pages. Ce n'est quant même pas rien. Je comprends aussi que plusieurs questions lui ont été posées par les experts de ministères qui, à ce qu'on dit, ont été répondus correctement. Ces gens là sont sûrement compétents. Alors, pourquoi on ne se fierait pas à eux.

#### 5. Si je vois des éléments du projet à être modifiés :

À mon avis, je ne vois pas ce qui pourrait être modifié. Je laisse aux commissaires le soin d'écouter les experts qu'ils vont consulter et de faire leurs recommandations en conséquence. Ce que je souhaite, par contre, c'est qu'à qualité égale, une préférence

soit donnée à nos entrepreneurs pour que le plus d'emplois possible soient créés à Lévis.

## 6. Conclusion

Avec ce que je viens d'écrire, vous avez compris que j'étais en faveur du projet.

Comme je l'ai déjà mentionné, il va contribuer à diminuer les prix de l'énergie, on va être moins dépendant de l'Ouest du Canada et des emplois vont être créés chez nous.

Cela pourrait aussi permettre de retenir nos jeunes.

Jean-François Desjardins

In pu